

SAVOIE SNOWBOARD TOUR



Règlement circuit SAVOIE SNOWBOARD TOUR 2023

Le circuit Savoie Snowboard Tour est la seule entité à délivrer le titre de Championne et Champion de Savoie à l'issue du circuit de compétition proposé au calendrier.

Les règles sportives appliquées sont celles de la FFS ainsi que les formats de courses.

Les inscriptions se font dans la semaine précédant la course et au plus tard 3 jours avant la compétition via webffs ou par mail : savoiesnowboard@gmail.com
Aucun ticket course ne sera délivré le jour même sans demande préalable.

Les clubs organisateurs s'engagent :

☞ En Boarder-cross :

- préparer parcours de Boarder-cross adapté aux catégories de poussins à minimes
- disposer d'un Chronométrateur officiel
- prévoir 8 bénévoles licenciés et un groupe de liseurs
- fournir 2 filets cannes pour la zone de départ
- mettre à disposition 1 prise de courant 220 V

☞ En Slope Style :

- préparer parcours avec à minima 2 lignes de kickers et 2 lignes de rails adaptés aux catégories de poussins à minimes
- prévoir 3 juges de compétition
- prévoir 2 bénévoles licenciés
- fournir 1 table avec 3 chaises et un groupe électrogène au niveau des juges

☞ En PG / Bank Slalom :

- disposer d'un Chronométrateur officiel
- prévoir 2 bénévoles licenciés et un groupe de liseurs
- fournir 2 filets cannes pour la zone de départ
- mettre à disposition 1 prise de courant 220 V



Les clubs organisateurs s'engagent également :

- à respecter le cahier des charges ainsi que le règlement ;
- à fournir des tickets course aux non licenciés désireux de participer aux épreuves. Au-delà de deux participations avec ticket course, la licence FFS sera exigée ;
- à la manutention du matériel nécessaire au bon déroulement de la course la veille et à la fin de la course ;
- à nourrir les bénévoles présents sur la course ; à nourrir ainsi que loger le DT et le représentant du Comité de Savoie la veille de course et le jour de la course ;
- à organiser une remise des prix avec dotation de lots dans le respect des règles sanitaires ;
- à transmettre le plus rapidement possible les résultats des compétitions à la FFS pour homologation et mise en ligne ;
- à préserver l'intégrité physique des participants en garantissant la sécurité des sites de compétitions. En cas de non-respect des règles de sécurité, le coordinateur et/ou le DT peuvent faire annuler la compétition ou la reporter jusqu'à l'obtention des mises en sécurité ;
- à respecter et faire appliquer le protocole de la Fédération Française de Ski concernant les contraintes sanitaires.

Le prix de l'inscription est de 18 € par épreuve, celui du ticket course de 15€, il est demandé aux clubs organisateurs de ne pas dépasser la somme de 35€ pour une inscription avec ticket course.

Les Clubs Savoyards bénéficieront de la gratuité sur les compétitions du circuit SST.

Le classement sera celui utilisé en coupe de France. Les points seront de 10.000 pour le 1er, 8.000 pour le 2ème, 6.000 pour le 3ème etc....chaque coureur classé marquera des points et apparaîtra sur le classement final. Un système de discard ne prendra en compte que 4 compétitions sur les 6 prévues au calendrier 2023. Seuls les 4 meilleurs résultats seront conservés et additionnés.

Le port du casque et de la dorsale sont obligatoires sur toutes les épreuves.

Tout dossard non rendu après la compétition sera facturé 40€ au club concerné.

La présence d'un délégué technique FFS est obligatoire. A défaut, le Coordinateur Snowboard du Comité Ski de Savoie sera DT de fait.

Tout comportement anti sportif, violent, insultant, raciste, xénophobe, sexiste, homophobe et contraire aux règles élémentaires de bonne conduite, verra l'exclusion du participant de toute compétition du SST. Les points et le classement acquis seront annulés.

